



Événement « Eau Rendez-vous 2011 » Le 17 novembre 2011, Domaine Forget, Charlevoix

Mise en contexte

Dans le cadre de l'événement « **Eau Rendez-vous 2011** », deux tables rondes ont permis de s'interroger sur les préoccupations et les pistes de solution de la gestion intégrée de l'eau de surface dans l'environnement routier de Charlevoix-Montmorency.

Les préoccupations et les pistes de solutions exprimées ci-dessous par les acteurs du milieu, sauf lorsqu'indiqué, ne reposent pas sur des données scientifiques avérées et ne reflètent pas nécessairement l'opinion ou la position de l'OBV Charlevoix-Montmorency. Dans certains cas, des travaux de caractérisation ou de relevé scientifique pourraient corroborer ou infirmer les préoccupations des acteurs. Rappelons qu'une préoccupation n'est pas nécessairement une problématique réelle reliée à l'eau, mais peut refléter une ou des perceptions exprimées par les acteurs de l'eau.

La première table ronde s'est déroulée en fin de matinée. Pendant 45 minutes, quatre intervenants des secteurs forestier, agricole, municipal et privé ainsi que les participants à l'événement se sont interrogés sur la question :

Quelles sont les préoccupations régionales en matière de gestion intégrée de l'eau de surface?

1. Les quatre intervenants invités ont présenté leurs préoccupations pendant 4 minutes aux participants;
2. Ensuite, 15 minutes ont été consacrées aux échanges entre les participants (tables de quatre personnes);
3. Une plénière de 10 minutes a suivi pour poser des questions aux intervenants ou pour énoncer les préoccupations des tables;
4. À la fin de cette première table ronde, les participants ont été invités à résumer leurs préoccupations sur une feuille. Les préoccupations présentées aux pages suivantes ont été écrites ou énoncées par les participants et les intervenants invités.

La table ronde de l'après-midi s'est déroulée selon les mêmes principes que celle du matin. Toutefois, les participants à l'événement se sont interrogés sur cette nouvelle question.

Quelles actions pouvons-nous faire afin de répondre aux préoccupations régionales?

1^{re} table ronde

Quelles sont les préoccupations régionales en matière de gestion intégrée de l'eau de surface?

Voici le résumé des préoccupations des intervenants et des participants. Celui-ci est présenté selon les enjeux de l'eau et les différents secteurs d'activités. Il est important de noter que ces préoccupations proviennent des participants à l'événement, tous les différents secteurs d'activités confondus.

Enjeu de la qualité de l'eau

Assurer aux usages humains et aux écosystèmes une qualité d'eau optimale.

Dans le secteur forestier

Étant donné les impacts des routes forestières sur le régime hydrique de l'eau et sur la qualité de l'eau, les acteurs de l'eau sont préoccupés par :

- l'accumulation de sédiments durant les étapes de construction, de stabilisation et d'entretien des routes forestières;
- l'abandon des chemins forestiers;
- l'augmentation des débits de pointe causée par le drainage et les mauvais tracés des routes;
- le manque de réglementation concernant les remblais et les déblais.

Étant donné que les routes forestières peuvent avoir des effets indirects sur la qualité de l'eau, les acteurs sont préoccupés par l'augmentation de la température de l'eau.

Étant donné l'importance des bandes riveraines dans la prévention ou la réduction de la contamination de l'eau, les acteurs sont préoccupés par :

- les coupes forestières dans les forêts privées où des interventions sont effectuées en bordure des cours d'eau. Le déboisement des bandes riveraines entraîne l'érosion des sols et des rives ;
- le manque de berges boisées le long des rivières importantes (ex. : rivière du Gouffre);
- le règlement de la Communauté urbaine de Québec (CMQ) qui exige une bande de protection de 10 mètres de chaque côté d'un ruisseau intermittent. D'après certains acteurs, si les arbres matures sont laissés debout, ils risquent de tomber, de créer des embâcles et de détourner le ruisseau. La bande d'un ruisseau intermittent devrait être de 8 mètres maximum afin de récupérer tous les arbres matures;
- les méthodes de récolte dans la bande riveraine. La machinerie ne devrait intervenir qu'en période hivernale et les arbres abattus devraient être envoyés en direction opposée aux cours d'eau.

Dans le secteur agricole

Étant donné que la gestion de l'eau est le facteur de production le plus important en agriculture, les acteurs de l'eau sont préoccupés par :

- Les difficultés de l'écoulement des eaux de surface occasionnées par la topographie accidentée de la région de Charlevoix et la présence de cours d'eau à débit intermittent, de résurgences, des sources et du suintement de l'eau de la nappe phréatique dans les champs agricoles;
- la faisabilité des méthodes d'intervention selon la réalité territoriale de Charlevoix (ex. : une coulée identifiée comme un cours d'eau).

Dans un contexte agricole, le drainage de surface et souterrain facilite le travail du sol et favorise les bons rendements. Les acteurs de l'eau sont préoccupés par :

- le drainage souterrain limité par la pédologie de la région, car l'horizon du sol arable est mince et à proximité du roc;
- l'obtention d'un bon écoulement des eaux de surfaces;
- les problèmes de pollution diffuse suite aux mauvais drainages et aux mauvaises pratiques agricoles;
- la gestion des sédiments lors du drainage agricole (ex. : le sens du labour versus le cours d'eau);
- la rétention des sédiments et du phosphore pour qu'ils ne se retrouvent pas dans les cours d'eau.

Étant donné que la gestion des fumiers peut avoir un impact important sur l'environnement, les acteurs de l'eau sont préoccupés par :

- la gestion des fumiers et des épandages qui peuvent affecter la qualité de l'eau;
- l'importance de bien gérer les engrais et l'écoulement de l'eau (ex. : les techniques de labour en angle, etc.);
- les épandages abusifs qui se font sans respecter les cours d'eau;
- la distance sans épandage près des cours d'eau. La réglementation de 3 mètres devrait être augmentée de 5 à 10 mètres selon la pente;
- la protection des tributaires;
- les pesticides dans les champs.

Étant donné que les animaux de fermes peuvent avoir des impacts sur les cours d'eau, les acteurs de l'eau sont préoccupés par :

- le piétinement du lit des cours d'eau par le bétail;
- les traverses d'animaux en bordure des rivières et des ruisseaux.

De plus, certains acteurs de l'eau sont préoccupés par les nutriments collés aux sédiments (ex. : les algues).

Dans le secteur municipal et communautaire

Étant donné que les acteurs de l'eau désirent préserver la qualité de l'eau de surface et de l'eau souterraine, ceux-ci sont préoccupés par :

- les prises d'eau à ciel ouvert et leur zone de protection;
- la contamination des eaux de surfaces par l'épandage du calcium et du sel;
- l'approvisionnement en eau potable du Massif et de l'Isle-aux-Coudres. La source d'eau du Massif étant un lac à l'extérieur de son territoire;
- le lessivage des fosses septiques avec les crues des eaux en bordure d'un lac.

Étant donné que les développements immobiliers en montagne peuvent avoir des impacts sur les cours d'eau, les acteurs de l'eau sont préoccupés par :

- l'urbanisation et les développements immobiliers futurs sans prise en compte de l'eau;
- l'impact amont/aval des projets de développement et d'infrastructures;
- les puits artésiens et les fosses septiques en étage dans les développements domiciliaires;
- l'augmentation du ruissellement;
- l'imputabilité à l'égard des développements antérieurs.

De plus, les acteurs de l'eau s'interrogent si la planification de l'aménagement du territoire est-elle bien réalisée?

Certains acteurs de l'eau sont préoccupés par l'augmentation des débits de pointe causée par :

- les eaux de ruissellements forestiers, agricoles et urbains;
- les voies de circulation (routes) sans bassin de rétention dont les sédiments s'accumulent dans les cours d'eau;
- le manque de vision d'ensemble concernant la gestion du drainage des routes (ex. : route 381).

Pour le bassin versant de la rivière Jean-Noël, certains acteurs de l'eau sont préoccupés par :

- les réservoirs vétustes et saturés chez Sani Charlevoix et la situation géographique de l'entreprise qui est préoccupante;
- les piliers du futur pont de Saint-Irénée qui sont construits dans la rivière et dans une zone inondable;
- la pollution de la rivière Jean-Noël par le lisier de porc et la gestion des surplus de fumier à la ferme;
- l'usine d'épuration manquante pour les eaux usées de Saint-Irénée. Celles-ci sont déversées dans le fleuve;
- le recours des citoyens face à la pollution (ex. : les médias).

Certains acteurs de l'eau sont préoccupés par les dépotoirs clandestins près des cours d'eau.

Dans tous les secteurs

Étant donné que les cours d'eau sont réglementés par des lois et des règlements, les acteurs de l'eau sont préoccupés par :

- la complexité des lois et des règlements. Le défi pour les acteurs de l'eau est de se retrouver dans cette réglementation ;
- l'harmonisation des règlements municipaux. Par exemple, le Séminaire de Québec touche plusieurs municipalités ayant des règlements différents;
- la définition d'un ruisseau intermittent et quelles normes devraient s'appliquer à ces derniers;
- un manque de législations en agriculture;
- la difficulté d'obtenir les autorisations nécessaires lors de la conception de projets concertés (ex. : les demandes de CA lors de petits projets). Cette difficulté incite les travaux clandestins;
- les solutions des intervenants favorisant des pratiques qui ne respectent pas la réglementation en vigueur (ex. : éliminer les castors avec une « 22 » ou défaire des barrages à castors non utilisés).

Enjeu de la sécurité

Gérer les risques naturels et humains en lien avec l'eau.

Dans le secteur forestier

Étant donné le grand nombre de barrages (incluant les barrages de castor) sur le territoire forestier et leurs impacts potentiels en cas de bris, les acteurs de l'eau sont préoccupés par :

- les inondations causées par la construction de barrages de castors ;
- l'obstruction des cours d'eau et des ponceaux par les castors;
- la gestion des barrages de castors;
- le manque de connaissance concernant les barrages privés possiblement problématiques.

Étant donné la récurrence d'évènements de pluies abondantes qui ont fait des dégâts majeurs dans la région, les acteurs de l'eau sont préoccupés par les changements climatiques qui entraînent des catastrophes de plus en plus fréquentes.

Dans le secteur municipal

Étant donné que la gestion de l'eau peut avoir des incidences sur la sécurité publique, les acteurs de l'eau sont préoccupés par :

- les impacts des constructions du castor sur la circulation de l'eau et des dommages causés aux infrastructures lors de bris de barrage ou de coup d'eau;
- la définition de la notion d'urgence lors de travaux dans l'habitat du poisson;
- un meilleur drainage des eaux pluviales dans le territoire.

Étant donné l'importance de la sensibilisation et de la formation, certains acteurs de l'eau sont préoccupés par :

- un manque de connaissance des acteurs de l'eau concernant les phénomènes naturels (ex. : l'érosion et les plaines inondables) ainsi que sur la dynamique des cours d'eau versus l'utilisation statique humaine;



- un manque de connaissances concernant la gestion du risque. Cette dernière est minimisée et non prise en compte (notaires, résidents, villes, etc.);
- les compétences municipales en gestion des cours d'eau qui semblent mal maîtrisées, particulièrement lorsqu'elles sont déléguées.

Étant donné que les MRC ont la responsabilité de la libre circulation de l'eau (obstructions, barrage de castors, etc.) et que des risques sont reliés à de nombreux cours d'eau, les acteurs de l'eau s'interrogent sur :

- la façon d'assurer un suivi adéquat sur un immense territoire avec peu de ressource humaine et financière?
- le manque d'expertise sur le terrain pour le contrôle de l'érosion.

Certains acteurs de l'eau sont préoccupés par les zones d'érosion importantes de certaines rivières.

Enjeu d'accessibilité aux cours d'eau et aux plans d'eau

Permettre un accès aux usagers à la ressource eau tout en respectant les autres usagers et l'environnement.

Dans le secteur communautaire

Dans un contexte de privatisation, les acteurs de l'eau sont préoccupés par le maintien des accès publics aux rives.

Enjeu de l'écosystème

Conserver et mettre en valeur les écosystèmes dépendants de la ressource eau.

Dans le secteur forestier

Étant donné que les routes forestières ont des impacts sur les cours d'eau, les acteurs de l'eau sont préoccupés par les sédiments fins colmatant les frayères et provoquant ainsi une perte de productivité.

Étant donné que les ponceaux sont des ouvrages aménagés sur un cours d'eau, les acteurs de l'eau sont préoccupés par :

- la franchissabilité des ponceaux par le poisson;
- le libre écoulement des eaux qui devrait être sous la responsabilité de l'installateur des ponceaux;
- la dimension des ponceaux qui devrait être réglementée en forêt privée;
- le peu de moyens mis à la disposition des petites forêts privées pour construire ces infrastructures;

Étant donné que les bandes riveraines ont une fonction écologique dans la protection des habitats aquatiques et riverains, les acteurs de l'eau sont préoccupés par :

- la protection et la gestion des milieux humides. Ces milieux ont des rôles importants de filtration, de régulation des débits, d'habitats fauniques et dans la biodiversité;
- la préservation et la protection de la faune et des habitats dans les cours d'eau (saumon, omble chevalier, etc.);
- la conservation de la nature.

Dans le secteur agricole

Étant donné l'importance de la sensibilisation et de la formation, certains acteurs de l'eau sont préoccupés par un manque de connaissance de certains acteurs qui peuvent poser des actions ayant pour effet d'empêcher la libre circulation des poissons dans les ponceaux, les gués et les lacs écluses agricoles.

Dans le secteur municipal et communautaire

Étant donné que le nettoyage des cours d'eau excessifs peut avoir comme conséquence d'éliminer la présence d'abris et d'aires d'alimentation ou de reproduction essentiels aux poissons, certains acteurs de l'eau s'interrogent sur :

- que faire avec les grosses pierres et les arbres tombant dans la rivière et obstruant le passage du poisson?

De plus, les acteurs de l'eau se préoccupent du peu de moyens des associations de riverains qui doivent par exemple, démanteler un embâcle à même leur revenu afin de favoriser la gestion de la faune aquatique.

Enjeu de la culturalité

Assurer une concertation des acteurs de l'eau et de la population afin que leurs intérêts liés à la ressource eau soient pris en compte. Respecter les liens culturels et patrimoniaux en lien avec l'eau.

Dans le secteur agricole

Étant donné que le mandat social des agriculteurs est de nourrir la population, les acteurs de l'eau sont préoccupés par un manque de dialogue et de compréhension mutuelle entre les citoyens et les agriculteurs au niveau de leurs impacts sur l'eau.

Dans le secteur municipal

Dans un contexte de gestion intégrée de l'eau, le secteur municipal offre des services à la population par rapport à l'eau potable, aux activités récréatives et aux activités industrielles. Certains acteurs sont préoccupés par un manque de concertation entre les différents utilisateurs de l'eau.



Dans le secteur communautaire

Étant donné que les citoyens sont des utilisateurs de l'eau, ces derniers sont préoccupés par :

- la considération de leurs préoccupations, qu'elles soient un réel problème ou non;
- les mauvaises utilisations de l'eau;
- l'identification des bonnes causes des problématiques;
- les actions proposées pour résoudre les problématiques liées à l'eau qui devraient être en fonction des moyens des intervenants;
- par l'intégration du milieu récréotouristique aux autres milieux;
- les riverains qui dévient des cours d'eau pour le plaisir.

De plus, les citoyens s'interrogent sur :

- comment permettre et encourager la remontée des préoccupations sans les noyer sous prétexte de ne pas nuire à la cohabitation harmonieuse?

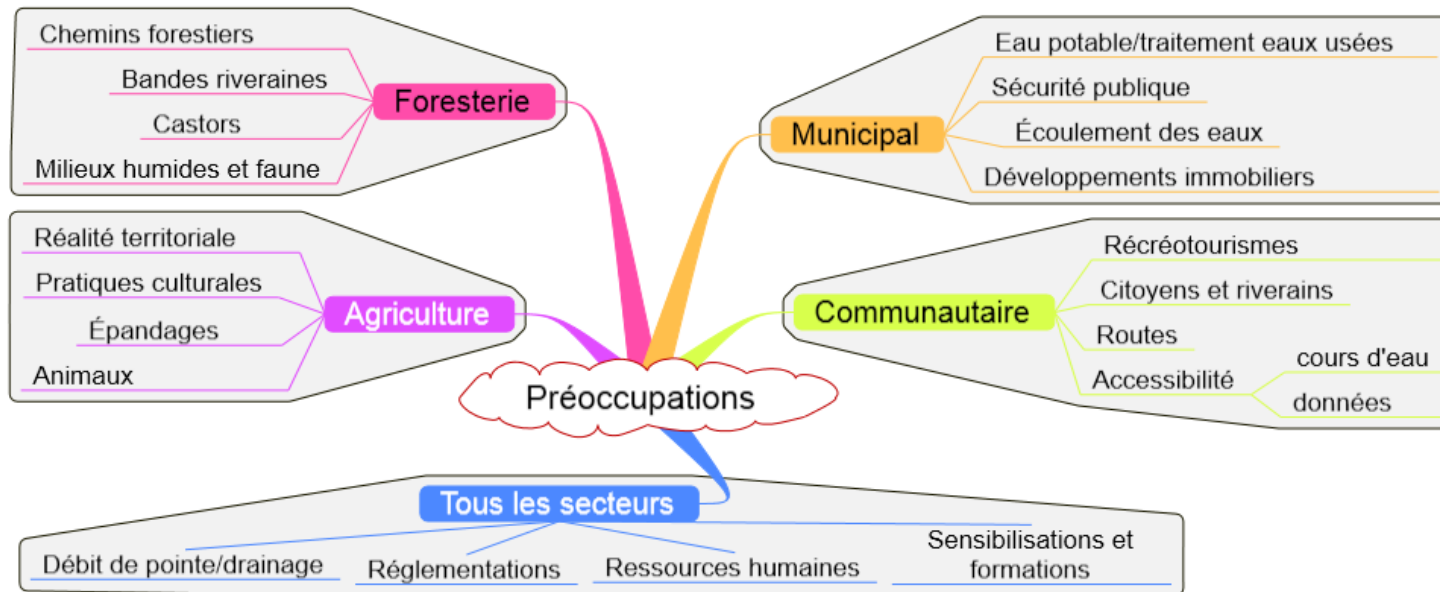
Dans tous les secteurs

Étant donné la grande variété d'acteurs de l'eau dans les secteurs municipal, économique, communautaire et gouvernemental, ceux-ci sont préoccupés par la gestion et l'accessibilité des informations relatives aux bassins versants (eaux souterraines et eaux de surfaces).

Étant donné l'importance de la sensibilisation et de la formation dans la gestion intégrée de l'eau, les acteurs de l'eau sont préoccupés par :

- le manque de connaissance des types d'interventions à faire et à proscrire dans les cours d'eau;
- le manque de valorisation des bons coups dans la sensibilisation (ex. : comportements et bonnes pratiques);
- le manque de formations sur le terrain afin d'appliquer des bonnes pratiques de gestion de l'eau;
- le manque de ressources humaines pour assurer un suivi adéquat des problématiques liées au cours d'eau;
- le manque de relève de l'expertise.

Figure 1. Résumé des préoccupations des participants à l'événement « Eau Rendez-vous 2011 »



2^e table ronde

Quelles actions pouvons-nous faire afin de répondre aux préoccupations régionales?

Voici le résumé des pistes de solution des intervenants et des participants. Celui-ci est présenté selon les enjeux de l'eau et les différents secteurs d'activité. Il est important de noter que ces pistes de solution proviennent des participants à l'événement, tous différents secteurs d'activité confondus.

Enjeu de la qualité de l'eau

Assurer aux usages humains et aux écosystèmes une qualité d'eau optimale.

Dans le secteur forestier

Étant donné les impacts des routes forestières sur le régime hydrique de l'eau et sur la qualité de l'eau, les acteurs de l'eau proposent :

- d'appliquer davantage des bonnes pratiques de gestion de l'eau dans la construction et l'entretien des chemins forestiers (bourrelets, chemins convexes, etc.);
- de dévier l'eau des fossés sur le parterre forestier et non directement dans les cours d'eau;
- de renaturaliser les chemins forestiers après usage en enlevant les ponceaux et en reboisant les chemins (ex. : la renaturalisation des carrières/sablières);
- d'exiger la remise en état naturel ou l'entretien de la part de la compagnie (ex. : projet éolien).

Étant donné que les routes forestières peuvent contribuer à grossir le débit de pointe d'un cours d'eau, les acteurs de l'eau suggèrent :

- de calculer les débits par des modèles;
- de planifier des pré-barrages pour la construction des chemins.

Dans le secteur agricole

Étant donné que la gestion des fumiers peut avoir un impact important sur l'environnement, les acteurs de l'eau conseillent :

- le confinement des fumiers dans des structures étanches;
- que les entreprises agricoles s'équipent de rampes basses et qu'elles respectent les journées municipales d'interdiction d'épandage;
- de favoriser l'enfouissement des lisiers après les épandages;
- de privilégier les épandages printaniers. Lorsque les plantes sont en croissance, elles peuvent absorber les éléments fertilisants;
- de réviser l'identification des zones à risque aux producteurs agricoles (puits et cours d'eau);
- la mise en place des plans agro-environnementaux de fertilisation (PAEF). Ce sont des registres d'épandages évalués et transférés des producteurs par un agronome;
- la production d'un bilan phosphore équilibré et transféré au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP);
- la mise en œuvre du diagnostic agroenvironnemental des entreprises porcines de Charlevoix.



Dans un contexte agricole, le drainage de surface et souterrain facilite le travail du sol et favorise les bons rendements. Les acteurs de l'eau recommandent :

- un travail réduit du sol afin de limiter la compaction du sol par la machinerie. Ceci entraîne une meilleure infiltration de l'eau et une fertilisation accrue;
- d'aménager des fossés agricoles afin de réduire les apports d'eau de la nappe phréatique et rediriger l'eau de surface.

Étant donné que la gestion de l'eau est le facteur de production le plus important en agriculture, les pratiques culturales peuvent éliminer l'érosion du sol occasionné par le drainage. Les acteurs de l'eau suggèrent :

- la rotation des cultures et la combinaison de cultures annuelles et pérennes;
- la présence d'un couvert végétal (engrais verts ou cultures pérennes);
- un travail du sol réduit et des semis directs;
- le programme d'aide financière Prime-Vert du MAPAQ pour la conservation des sols et de l'eau à l'aide de mesures de lutte contre l'érosion par l'aménagement d'ouvrages de conservation des sols;
- la conservation de bandes riveraines le long des cours d'eau;
- de définir les risques de ruissellement et non seulement l'identification des zones d'érosion;
- de minimiser l'utilisation de l'eau dans les établissements agricoles;
- des aménagements hydroagricoles adaptés à la région de Charlevoix. Par exemple, des bassins de sédimentation, des fossés d'interception, des marais filtrants, des voies d'eau engazonnée ou enrochée, des avaloirs, des tranchées filtrantes avec chute enrochée, etc.

Dans le secteur municipal

Des pistes de solution relatives à la qualité de l'eau ont été exprimées telles que :

- réaliser des études sur les eaux souterraines;
- diminuer les surfaces imperméables;
- utiliser de l'abrasif (sable grossier) au lieu du sel;
- faire et refaire des bilans de phosphore en fonction des nouvelles réalités démographiques.



Étant donné que les cours d'eau sont réglementés par plusieurs lois et règlements, les acteurs de l'eau suggèrent :

Dans le secteur forestier

- de prendre en exemple le RNI (Règlement sur les normes d'intervention) qui va être remplacé par le RADF (Règlement sur l'aménagement durable des forêts) en forêt publique;
- de modifier la réglementation en fonction des types de cours d'eau (intermittent, régulier);
- d'être attesté par une certification forestière;
- de prendre en exemple les objectifs de protection et de mise en valeur (OPMV) en lien avec les chemins dans les forêts publiques. La cible est de réduire le nombre de cas d'érosion.

Dans le secteur agricole

- de diminuer la réglementation des petits cours d'eau intermittents;
- de créer une [Commission de protection des terres agricoles du Québec](#) (CPTAQ) de l'environnement tel que le [Conseil Patronal de l'Environnement du Québec](#) (CPEQ);
- de modérer la réglementation, car les outils sont présents;
- de faire appliquer la réglementation environnementale dans les bandes riveraines, les fosses septiques, les champs d'épuration et la gestion des fumiers.

Dans le secteur municipal

- une réglementation municipale plus stricte pour le lavage des embarcations nautiques;
- le resserrement de la réglementation municipale;
- l'augmentation de la limite des rives dans la réglementation;
- d'inclure l'accès public aux cours d'eau dans le Schéma d'aménagement et de développement (SAD) des MRC.

Dans le secteur gouvernemental

- un plus grand « leadership » des divers ministères (MDDEP et MTQ);
- que les représentants du MDDEP soient plus clairs et plus constants dans leurs informations;
- la dérogation des lois dans certains cas (ex. : élimination des frais de demande de CA au MDDEP sur certains projets);
- une meilleure assistance des ministères pour les interventions en bordure et dans les cours d'eau (Q2R22).

Enjeu de la sécurité

Gérer les risques naturels et humains en lien avec l'eau.

Dans le secteur forestier

Étant donné le grand nombre de barrages de castors sur le territoire forestier et leurs impacts potentiels en cas de bris, les acteurs de l'eau conseillent :

- d'appeler le conseil des trappeurs concernant les problématiques de castors (<http://www.conseildestrappeursdecharlevoix.com>).

Dans le secteur municipal

Afin de diminuer les débits de pointes, les acteurs de l'eau recommandent l'installation de bassins de rétention dans la construction des routes.

Enjeu de l'écosystème

Conserver et mettre en valeur les écosystèmes dépendants de la ressource eau.

Étant donné que les ponceaux doivent permettre l'écoulement de l'eau et la circulation des poissons, les acteurs de l'eau, les acteurs de l'eau proposent :

- de calibrer adéquatement les ponceaux (bons calculs des dimensions). Les groupements forestiers ou les MRC peuvent engager des firmes pour effectuer ces calculs;
- de faire par défaut, des ponceaux de plus grands diamètres puisqu'ils sont toujours trop petits.

De plus, certains acteurs de l'eau suggèrent que les agents de protection de la Faune soient des références pour les normes en milieu riverain puisqu'ils sont très impliqués et interpellés par l'habitat du poisson. Il est conseillé de faire appel à leur expertise pour valider des interrogations.

Enjeu de la culturalité

Assurer une concertation des acteurs de l'eau et de la population afin que leurs intérêts liés à la ressource eau soient pris en compte. Respecter les liens culturels et patrimoniaux en lien avec l'eau.

Dans un contexte de suivi de la gestion intégrée de l'eau, les ressources humaines et financières sont indispensables. Les acteurs de l'eau conseillent :

Dans le secteur agricole

- d'augmenter l'expertise mise à la disposition des agriculteurs pour les guider vers les bonnes pratiques, les méthodes à suivre, les programmes d'aide et la réalisation de projets;
- d'accroître les ressources-conseils en ingénierie au sein des ministères;
- d'augmenter les ressources financières et humaines;
- de donner des outils aux producteurs agricoles pour analyser les problèmes qu'ils créent et des objectifs à atteindre en terme de qualité de l'eau;
- de regrouper les fiches techniques et les guides de bonnes pratiques en 1 seul ouvrage.



Dans le secteur municipal

- d'augmenter les ressources engagées par les MRC pour aider les municipalités sur le terrain afin d'appliquer la réglementation;
- d'accroître les ressources financières des municipalités pour suivre adéquatement tous les projets;
- d'augmenter les inspecteurs de l'eau dans les municipalités.

De plus, les acteurs de l'eau suggèrent que le personnel des municipalités et les fiches techniques sont de bonnes sources d'informations;

Étant donné l'importance de la sensibilisation et de la formation dans la gestion intégrée de l'eau, les acteurs de l'eau conseillent :

Dans le secteur forestier

- des formations techniques sur le terrain à faible coût pour le personnel forestier (ex. : les bonnes pratiques dans l'installation des ponceaux et dans la construction des chemins);
- la sensibilisation des propriétaires de boisés privés riverains sur la coupe et les chemins forestiers en bordure des cours d'eau;
- la diffusion des guides de bonnes pratiques existants;

Dans le secteur agricole

- la formation du personnel agricole;

Dans le secteur municipal

- la formation des élus et des acteurs municipaux (ex. : voirie, tiers inférieur, ensemencement, etc.);
- l'éducation de la population et des intervenants en milieu humide sur les bonnes pratiques;

Dans le secteur communautaire

- une sensibilisation plus efficace axée sur certains changements de comportements des citoyens;
- que l'Hebdo-Charlevoisien et la télévision communautaire devraient couvrir davantage l'eau. La diffusion de l'information dans ces médias est une bonne source de communication pour rejoindre le public charlevoisien;

Dans tous les secteurs

- davantage de formation, de sensibilisation et de diffusion d'information (ex. : activité sur le terrain où l'apprentissage est immédiat);
- de former et donner plus d'autonomie aux acteurs du milieu;
- de vulgariser l'information et rendre les normes plus compréhensibles;
- de former des ressources afin de prendre les décisions éclairées (ex. : cours d'eau versus fossé avec la MRC);
- de conscientiser les gens sur leurs responsabilités concernant la qualité des eaux de surface;
- qu'une somme de problèmes individuels peut devenir un gros problème. Par exemple, les plus gros utilisateurs ne sont pas les seuls responsables (routes, villes, etc.);
- d'accompagner les acteurs avec une campagne de sensibilisation sur les accès publics aux cours d'eau.



Dans le secteur communautaire

Dans un contexte d'approche citoyenne, certains acteurs de l'eau conseillent :

- d'utiliser le citoyen comme vigie dans l'identification de problèmes reliés à l'eau;
- de prévoir une forme d'accueil des informations citoyennes. Par exemple, concevoir un site internet sur lequel les citoyens pourraient envoyer des observations d'érosion.

Certains acteurs de l'eau suggèrent :

- d'éloigner la discussion et l'influence de la politique dans la gestion et l'intervention environnementale;
- d'évaluer les préoccupations afin d'apporter un diagnostic éclairé.

Dans tous les secteurs

Étant donné la grande variété d'acteurs de l'eau dans les secteurs municipal, économique, communautaire et gouvernemental, les acteurs de l'eau recommandent :

- la création d'un bottin de personnes ressources des différents secteurs afin d'aider à résoudre les problèmes hydriques. Ce bottin pourrait donner des outils, différentes expertises et faciliter les formations;
- la tenue d'un registre des actes réalisés ayant un rapport à l'eau;
- de rendre les outils disponibles pour un réseautage efficace et améliorer le transfert de connaissances;
- une meilleure concertation entre les différents milieux concernés par la gestion de l'eau;
- le partage d'information et le partenariat entre les acteurs (ex. : cartographie);
- le partage de ressources humaines entre les organisations. Il est important de faciliter l'accès à l'expertise professionnelle dans un contexte où les ressources financières sont limitées;
- la réédition de l'Eau Rendez-vous.

Figure 2. Résumé des pistes d'action des participants à l'événement « Eau Rendez-vous 2011 »

